

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



DOCUMENTS ANNEXES

MISE A JOUR DECEMBRE 2017

- Révision approuvée par D.C.M. du 09.07.2008
- Modifications n° 1 et 2 et modifications simplifiées n° 1 et 2 approuvées par D.C.M. du 08.12.2009
- Modification simplifiée n°3 approuvée par D.C.M. du 30.11.2010
- Modification n°3 approuvée par D.C.M. du 27.01.2011
- Révision simplifiée n°4 approuvée par D.C.M. du 22.05.2012
- Modification n°4 approuvée par D.C.M. du 21.08.2012
- Modification n°6 approuvée par D.C.M. du 01.09.2016

Mise à jour par arrêté municipal du 4 décembre 2017

VIIIc

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONTARNAUD
LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

Code Officiel	Détail de la Servitude	Date de l'acte ou texte permettant de l'instituer	Ministère ou Service responsable de la servitude
AC1	Eglise Notre Dame du Fort Château de Montarnaud	Inscrite à l'inventaire supplémentaire des sites et M.H. le 15.12.1992 PPM approuvé par délibération du Conseil Municipal du 09.07.2008 Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 09.12.2015	Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Hérault 5 rue Salle-l'Evêque – CS 49020 – 34967 MONTPELLIER Cedex 2
AS1	La source du Lez : périmètre éloigné Le champ captant d'Issanka, implanté sur la commune Le forage du Puech Sérié : périmètre de protection rapproché	D.U.P. du 05.06.1981 Arrêté préfectoral du 16.01.1990 D.U.P. du 02.05.2007	Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
I3	Canalisation de transport de gaz naturel Saint-Martin-de-Crau - Cruzy	Arrêté préfectoral du 25.06.1996	G.D.F. Région Méditerranée ZAC Roman 34070 Aimargues
I4	Ouvrages existants poste à 400 / 225 KV de Tamareau Ligne à 2 circuits 400 KV La Gaudière – Tamareau I		EDF – GET Languedoc-Roussillon 20 bis, Avenue de Badones Prolongées 34500 Béziers
I4	Ligne à 2 circuits 400 KV Tamareau – Tavel I Tamareau – Tavel II		EDF – GET Languedoc-Roussillon 20 bis, Avenue de Badones Prolongées 34500 Béziers
I4	Ligne à 2 circuits 225 KV Tamareau – Montpellier I et II	D.U.P. 22.02.1978	EDF – GET Languedoc-Roussillon 20 bis, Avenue de Badones Prolongées 34500 Béziers
I4	Ligne à 2 circuits 225 KV Tamareau – Quatre Seigneurs	D.U.P. 20.02.89	EDF – GET Languedoc-Roussillon 20 bis, Avenue de Badones Prolongées

			34500 Béziers
--	--	--	---------------

Code Officiel	Détail de la Servitude	Date de l'acte ou texte permettant de l'instituer	Ministère ou Service responsable de la servitude
PM1	P.P.R.I. Haut bassin de la Mosson : .zone inondable rouge naturelle R .zone inondable bleue urbanisée Bu .zone inondable rouge urbanisée RU1 .zone non aedificandi de 10 m de part et d'autre des ruisseaux.	arrêté Préfectoral du 09.04.2004 (révision) Arrêté préfectoral du 19.12.2011 (modification n°1)	Direction Départementale des territoires et de la Mer DDTM 34 – Service Eau et Risques – Unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques Bâtiment Ozone – 181 place Ernest Granier – CS 60556 34064 Montpellier Cedex2
PT2	Liaison Hertzienne Montpellier – Béziers Tronçon Montpellier (Château de Bionne) DIO et VALQUIERES	Décret du 28.05.1979	Télécom
PT2	Liaison Hertzienne Montpellier – Gignac (tronçon Gignac – La Boissière – Montpellier – Bionne)	Décret du 01.08.1985	Télécom
PT2	Faisceau Hertzien Montpellier - Lacaune	Décret du 03.07.1979	Armées Télécommunications Caserne Audéoud 111 avenue de la Corse 13998 Marseille Armées
PT2	Faisceau Hertzien Montpellier (Caserne Guillaut) à la Boissière	Décret du 12.11.1992	Armées Télécommunications Caserne Audéoud 111 avenue de la Corse 13998 Marseille Armées
PT2	Faisceau Hertzien Nîmes (Camp des Garrigues) à la Boissière	Décret du 13.11.1992	Armées Télécommunications Caserne Audéoud 111 avenue de la Corse 13998 Marseille Armées
PT3	Câble n°540 Montpellier – Gignac Servitude PT3 Lignes téléphoniques	L46 à L53 – L65 à 1 D407 à D412	Télécom